Juillet 2022

**Annexe : Toolkit pour la gouvernance des produits**

# Points d’attention relatifs au processus de gouvernance des produits applicable dans le cas de titres de créance structurés en ce qui concerne l’identification des besoins des clients, l’analyse de scénario et la justification des frais

La FSMA a élaboré ce *toolkit* afin d’aider les entreprises soumises à son contrôle lors de l’organisation et de l’application concrète du processus de gouvernance des produits sur le plan de l’identification des besoins des clients, de l’analyse de scénario et de la justification des frais. Les points d’attention susceptibles d’être abordés dans le cadre du processus de développement et de sélection des produits sont indiqués par thème.

La FSMA met l’accent sur les aspects du processus de gouvernance des produits qui nécessitent des efforts supplémentaires de la part des entreprises soumises à son contrôle. Elle se base à cet effet sur les constatations faites lors de ses inspections. Le *toolkit* ne constitue donc pas une énumération exhaustive de tous les aspects qui doivent être abordés au cours du processus de gouvernance des produits. Il ne remplace pas davantage le processus de gouvernance des produits. Son seul objectif est d’aider les entreprises dans la mise en œuvre de ce processus.

Le volet portant sur l’identification des besoins des clients s’adresse tant aux producteurs qu’aux distributeurs. L’analyse de scénario et la justification des frais sont, quant à elles, traitées séparément pour les producteurs et les distributeurs. Pour les entreprises qui combinent les deux fonctions, le *toolkit* est bien entendu utile dans son intégralité.

La FSMA se concentre dans le *toolkit* sur le processus de gouvernance des produits applicable dans le cas de titres de créance structurés. Il peut également servir de fil conducteur pour d’autres produits, tels que les titres de créance à revenu fixe libellés en monnaies étrangères.

# Identification des besoins des clients

# *Points d’attention pour le producteur et le distributeur*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Le producteur/distributeur peut-il confirmer ce qui suit ? | Check | Précisions |
| Le produit vise à offrir une solution à un besoin spécifique des clients. | ☐ C’est vrai. | [Décrivez le besoin des clients] |
| Les besoins des clients sont définis sur la base d’une procédure claire décrivant la manière dont l’entreprise identifie ces besoins. | C’est vrai. | [Si c’est vrai : référez-vous à cette procédure.  Si ce n’est pas vrai : joignez la méthode ad hoc qui a été suivie pour identifier les besoins des clients] |
| L’analyse des besoins des clients a été documentée. | C’est vrai. | [Indiquez l’endroit où se trouve cette documentation.] |
| La demande des clients a été effectivement prise en compte. | ☐ C’est vrai. | [Si c’est vrai : décrivez la manière dont cela a été fait.] |
| La tolérance au risque des clients et leur capacité à subir des pertes ont été spécifiquement sondées. | ☐ C’est vrai. | [Documentez la réponse fournie sur ce point.] |
| Les connaissances et l’expérience des clients concernant de tels produits ont été spécifiquement sondées. | ☐ C’est vrai. | [Documentez la réponse fournie sur ce point.] |
| Le besoin des clients de bénéficier de la protection des dépôts a été spécifiquement sondé. | ☐ C’est vrai. | [Documentez la réponse fournie sur ce point.] |
| Les conditions (macro-économiques) actuelles du marché, telles que l’inflation, ont été prises en compte. | ☐ C’est vrai. | [Précisez les conditions qui ont été prises en compte.] |
| Le thème d’investissement du produit correspond aux besoins identifiés des clients. | ☐ C’est vrai. | [Documentez la manière dont le thème d’investissement correspond à ces besoins.] |
| La complexité du produit et de la valeur sous-jacente est compatible avec les besoins identifiés des clients. | ☐ C’est vrai. | [Documentez la raison pour laquelle la complexité est compatible avec les besoins des clients.] |
| La liquidité du produit est compatible avec les besoins identifiés des clients. | ☐ C’est vrai. | [Documentez la raison pour laquelle la liquidité est compatible avec les besoins des clients.] |
| L’offre de produits de l’entreprise ne comporte pas de produits moins risqués, moins complexes, moins onéreux ou plus liquides qui pourraient également répondre aux besoins identifiés des clients. | ☐ C’est vrai. | [Expliquez pourquoi cela est [n’est pas] le cas.] |
| *Uniquement pour les produits libellés en monnaies étrangères*  Les clients ont besoin d’investir dans une monnaie étrangère à moyen ou long terme, afin d’éviter les frais de change et le risque de change associés à leur investissement dans cette monnaie par le biais d’un produit qui est arrivé à échéance. | ☐ C’est vrai. | [Documentez la raison pour laquelle il est dans l’intérêt des clients de réinvestir dans la monnaie étrangère pour la période de détention recommandée du produit et d’être à nouveau confrontés aux mêmes frais et risques de change. |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| *Uniquement pour les produits libellés en monnaies étrangères*  Les clients ont besoin d’investir dans une monnaie étrangère à moyen ou long terme pour des raisons autres que celle mentionnée ci-dessus. | ☐ C’est vrai. | [Décrivez le besoin positif d’investir dans la monnaie.] |

# Analyse de scénario

## *Points d’attention pour le producteur*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Le producteur peut-il confirmer ce qui suit ? | Check | Précisions |
| Le producteur a effectué l’analyse de scénario pour ce produit en se basant sur une procédure claire qui est appliquée à tous les produits structurés de son offre et qui tient compte de la probabilité du rendement. | ☐ C’est vrai. | [Si c’est vrai : référez-vous à cette procédure.  Si ce n’est pas vrai : joignez la méthode ad hoc qui a été suivie pour effectuer l’analyse de scénario, accompagnée d’une description de la méthodologie.] |
| Le producteur a documenté l’analyse de scénario pour ce produit. | ☐ C’est vrai. | [Indiquez l’endroit où se trouve cette documentation.] |
| Le producteur a réalisé une estimation des conditions du marché dans lesquelles le produit offrira un rendement favorable au client. | ☐ C’est vrai. | [Indiquez l’endroit où se trouve cette documentation.] |
| L’estimation de la probabilité de ces conditions du marché est conforme aux positions prises par l’entreprise dans un autre contexte (par exemple, les prévisions économiques périodiques établies par le département économique). | ☐ C’est vrai. | [Si c’est vrai : indiquez l’endroit où se trouvent les positions en question.  Si ce n’est pas vrai : expliquez la raison pour laquelle il est dérogé à ces positions (par exemple, si le département économique ne souhaite pas se prononcer sur l’évolution pendant toute la durée de vie du produit).] |
| Dans l’analyse de scénario, le producteur a utilisé des paramètres d’entrée spécifiques. | ☐ C’est vrai. | [Précisez quels sont les paramètres d’entrée qui ont été utilisés.] |
| Dans l’analyse de scénario, le producteur a utilisé une méthode de calcul officiellement établie (par exemple, la méthodologie PRIIP). | ☐ C’est vrai. | [Si c’est vrai : précisez quelle méthode a été utilisée.  Si ce n’est pas vrai : indiquez sur quels points il a été dérogé à la méthode établie et pour quelle raison.] |
| Si, dans l’analyse de scénario, le producteur a recouru à un *backtesting* simulé, il a vérifié si les caractéristiques spécifiques du produit sont correctement reproduites dans la simulation. | ☐ C’est vrai. | [Expliquez de quelle manière il l’a fait.] |
| Le producteur a appliqué l’analyse de scénario dans la ou les phases suivantes du processus de gouvernance des produits : | ☐ Phase [à compléter]  ☐ Phase [à compléter] |  |
| Le producteur a utilisé l’analyse de scénario comme critère pour opérer un choix entre différents produits ou différentes caractéristiques des produits. | ☐ C’est vrai. | [Expliquez de quelle manière il l’a fait.] |
| L’analyse de scénario tient compte de tous les frais compris dans la valeur nominale et/ou facturés en sus de la valeur nominale. Les coûts de distribution sont également inclus dans les calculs. | ☐ C’est vrai. | [Si ce n’est pas vrai : précisez quels frais n’ont pas été pris en compte et justifiez la raison pour laquelle ils ne l’ont pas été.] |
| La politique du producteur fixe des attentes minimales de rémunération positive du produit dans un scénario raisonnablement probable. | ☐ C’est vrai. | [Si c’est vrai : référez-vous à ces attentes.   Si ce n’est pas vrai : indiquez pourquoi cela n’est pas le cas.] |
| L’analyse de scénario satisfait aux attentes minimales de rémunération positive du produit dans un scénario raisonnablement probable. | ☐ C’est vrai. | [Si ce n’est pas vrai : décrivez les conséquences que l’entreprise attache à cette situation, les recherches qu’elle a effectuées sur les raisons de ces faibles attentes et la façon dont elle justifie son souhait de continuer malgré tout à fabriquer le produit. |
| Vu le caractère décevant de la rémunération attendue du produit, le producteur a entrepris une analyse de scénario supplémentaire, en modifiant les paramètres d’entrée. | ☐ C’est vrai.  ☐ Ce n’est pas vrai. | [Si c’est vrai : justifiez la modification des paramètres d’entrée et indiquez si elle est opérée de manière cohérente pour tous les produits structurés.  Si ce n’est pas vrai : justifiez la raison pour laquelle aucune analyse supplémentaire n’a été effectuée.] |
| Le producteur a fourni une justification détaillée de la raison pour laquelle il souhaite continuer à fabriquer le produit, malgré le caractère décevant de la rémunération attendue du produit. | ☐ C’est vrai. | [Expliquez la justification.] |
| L’analyse de scénario permet de penser que le produit peut raisonnablement répondre aux besoins des clients. | ☐ C’est vrai. | [Expliquez pourquoi c’est le cas.] |
| *Uniquement pour les produits libellés en monnaies étrangères*  L’analyse de scénario aborde (également) l’évolution de la monnaie étrangère par rapport à l’euro pour la période de détention recommandée du produit. | ☐ C’est vrai. |  |

## *Points d’attention pour le distributeur*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Le distributeur peut-il confirmer ce qui suit ? | Check | Précisions |
| L’analyse de scénario du ou des producteurs était disponible en temps utile et a été prise en compte lors du processus de sélection. | ☐ C’est vrai. | [Si c’est vrai : expliquez comment l’analyse de scénario a été prise en compte.  Si ce n’est pas vrai : expliquez sur la base de quels éléments le distributeur a fait sa sélection.] |
| La politique d’investissement du produit est conforme aux positions prises par le distributeur dans un autre contexte (par exemple, les prévisions économiques périodiques établies par le département économique). | ☐ C’est vrai.  ☐ Ce n’est pas vrai. | [Si c’est vrai : indiquez l’endroit où se trouvent les positions en question.  Si ce n’est pas vrai : expliquez la raison pour laquelle il est dérogé à ces positions.] |
| L’analyse de scénario du producteur tient compte de tous les frais compris dans la valeur nominale et/ou facturés en sus de la valeur nominale. Les coûts de distribution sont également inclus dans les calculs. | ☐ C’est vrai.  ☐ Ce n’est pas vrai. | [Si ce n’est pas vrai : répondez à la question suivante.] |
| Si les coûts de distribution n’étaient pas inclus dans l’analyse de scénario effectuée par le producteur, le distributeur fait les calculs nécessaires pour les y intégrer. | ☐ C’est vrai. | [Documentez les mesures que le distributeur prend pour estimer l’impact des frais supplémentaires sur le rendement potentiel.] |
| *Uniquement pour les produits libellés en monnaies étrangères*  L’analyse de scénario du producteur tient compte des frais de change vers et depuis l’euro. | ☐ C’est vrai.  ☐ Ce n’est pas vrai. | [Si ce n’est pas vrai : documentez les mesures que le distributeur prend pour estimer l’impact des frais supplémentaires sur le rendement potentiel.] |
| La politique du distributeur fixe des attentes minimales de rémunération positive du produit dans un scénario raisonnablement probable. | ☐ C’est vrai. | [Si c’est vrai : référez-vous à ces attentes.] |
| L’analyse de scénario du producteur satisfait aux attentes minimales de rémunération positive du produit dans un scénario raisonnablement probable. | ☐ C’est vrai.  ☐ Ce n’est pas vrai. | [Si ce n’est pas vrai : décrivez les conséquences que le distributeur attache à cette situation et la façon dont il justifie son souhait de continuer malgré tout à distribuer le produit.] |
| L’analyse de scénario du producteur permet de penser que le produit peut raisonnablement répondre aux besoins des clients. | ☐ C’est vrai. | [Expliquez pourquoi c’est le cas.] |

# Analyse des frais

## *Points d’attention pour le producteur*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Le producteur peut-il confirmer ce qui suit ? | Check | Précisions |
| Le producteur identifie et évalue les frais en se basant sur une procédure claire qui est appliquée à tous les produits structurés figurant dans son offre. | C’est vrai. | [Si c’est vrai : référez-vous à cette procédure.  Si ce n’est pas vrai : joignez la méthode ad hoc qui a été suivie pour analyser les frais.] |
| Le producteur a documenté l’identification et l’évaluation des frais. | C’est vrai. | [Indiquez l’endroit où se trouve cette documentation.] |
| Le producteur a correctement intégré dans l’analyse tous les frais compris dans la valeur nominale et/ou facturés en sus de la valeur nominale. | ☐ C’est vrai.  ☐ Ce n’est pas vrai. | [Si c’est vrai : décrivez les frais qui ont été intégrés dans l’analyse.  Si ce n’est pas vrai : précisez quels frais n’ont pas été intégrés dans l’analyse et pour quelle raison ils ne l’ont pas été.] |
| Le producteur a méthodiquement établi que les frais ne compromettent pas la rémunération attendue. | ☐ C’est vrai. | [Décrivez la méthode d’examen utilisée.] |
| Le producteur utilise des critères directeurs pour évaluer la proportion entre l’avantage pour le client, après prélèvement des frais et taxes, et l’avantage pour l’entreprise. Il tient compte à cet égard des risques encourus par le client en investissant dans le produit. | ☐ C’est vrai. | [Décrivez les critères directeurs utilisés pour évaluer cette proportion, ainsi que la manière dont cette évaluation est opérée.] |
| *Pour les produits assortis d’un droit au remboursement de la totalité du montant investi*  L’analyse de scénario montre qu’il existe une probabilité raisonnable d’obtenir, après prise en compte de tous les frais, un rendement positif supérieur à celui d’un titre de créance à revenu fixe libellé dans la même monnaie, d’une durée comparable et présentant un risque de crédit similaire (benchmark). | ☐ C’est vrai.  ☐ Ce n’est pas vrai. | [Si c’est vrai : expliquez la probabilité raisonnable et la raison pour laquelle le benchmark a été choisi.  Si ce n’est pas vrai : expliquez la raison pour laquelle le producteur souhaite malgré tout continuer à fabriquer le produit.] |
| *Pour les produits non assortis d’un droit au remboursement de la totalité du montant investi*  L'analyse de scénario montre qu’il existe une probabilité raisonnable d’obtenir, après prise en compte de tous les frais, un rendement positif supérieur à celui d’un benchmark, ajusté pour tenir compte du risque supplémentaire. | ☐ C’est vrai. | [Si c’est vrai : expliquez la probabilité raisonnable, la raison pour laquelle le benchmark a été choisi et la manière dont il a été ajusté.  Si ce n’est pas vrai : expliquez la raison pour laquelle le producteur souhaite malgré tout continuer à fabriquer le produit.] |
| Le producteur a démontré le caractère raisonnable des frais en les comparant avec les frais liés à un titre de créance à revenu fixe libellé dans la même monnaie et d’une durée comparable, et a justifié les frais supplémentaires éventuels à l’aide d’éléments concrets. | ☐ C’est vrai.  ☐ Ce n’est pas vrai. | [Si c’est vrai : expliquez le caractère raisonnable, le benchmark et les éléments concrets justifiant les frais supplémentaires.  Si ce n’est pas vrai : expliquez comment le producteur a établi que les frais étaient raisonnables.] |
| Le producteur applique en interne une limite en dessous de laquelle les frais peuvent raisonnablement fluctuer et qui garantit que les frais ne sont pas déraisonnablement élevés, sans préjudice du test (quantitatif) opéré pour déterminer si les frais ne compromettent pas la rémunération attendue du produit. | ☐ C’est vrai. | [Décrivez la raison pour laquelle cette limite garantit le caractère raisonnable des frais.] |
| L’analyse des frais effectuée par le producteur permet de penser que le produit, compte tenu de tous les frais, peut raisonnablement répondre aux besoins des clients. | ☐ C’est vrai. |  |
| Les frais facturés par des concurrents pour des produits similaires sont comparables. | ☐ C’est vrai. |  |

## *Points d’attention pour le distributeur*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Le distributeur peut-il confirmer ce qui suit ? | Check | Précisions |
| Le distributeur évalue, sur la base d’une procédure claire, si les frais sont compatibles avec les besoins, objectifs et caractéristiques du marché cible. | C’est vrai. | [Si c’est vrai : référez-vous à cette procédure.  Si ce n’est pas vrai : joignez la méthode ad hoc qui a été suivie pour analyser les frais.] |
| Le distributeur a documenté son évaluation des frais. | ☐ C’est vrai. | [Indiquez l’endroit où se trouve cette documentation.] |
| *Uniquement si l’évaluation des frais opérée par le producteur n’inclut pas tous les coûts de distribution*  Le distributeur a intégré les coûts de distribution dans son évaluation des frais. | ☐ C’est vrai. | [Documentez la manière dont ces coûts ont été intégrés.] |
| *Uniquement pour les produits libellés en monnaies étrangères, si l’évaluation des frais opérée par le producteur n’inclut pas les frais de change*  Le distributeur a intégré, dans son évaluation des frais, les coûts liés à la conversion de l’euro dans la monnaie étrangère et inversement. | ☐ C’est vrai. | [Documentez la manière dont ces coûts ont été intégrés.] |
| Le distributeur a démontré le caractère raisonnable des frais en les comparant avec les frais liés à la distribution d’un titre de créance à revenu fixe libellé dans la même monnaie et d’une durée comparable, et a justifié les frais supplémentaires éventuels à l’aide d’éléments concrets. | ☐ C’est vrai.  ☐ Ce n’est pas vrai. | [Expliquez le caractère raisonnable, le benchmark et les éléments concrets justifiant les frais supplémentaires.  Si ce n’est pas vrai : expliquez comment le distributeur a établi que les frais étaient raisonnables.] |
| Le distributeur applique en interne une limite en dessous de laquelle les frais peuvent raisonnablement fluctuer et qui garantit que les frais ne sont pas déraisonnablement élevés. | ☐ C’est vrai. | [Décrivez la raison pour laquelle cette limite garantit le caractère raisonnable des frais.] |
| Le distributeur utilise des critères directeurs pour évaluer la proportion entre l’avantage pour le client, après prélèvement des frais et taxes, et l’avantage pour l’entreprise. Il tient compte à cet égard des risques encourus par le client en investissant dans le produit. | ☐ C’est vrai. | [Décrivez les critères directeurs utilisés pour évaluer cette proportion, ainsi que la manière dont cette évaluation est opérée.] |
| L’analyse des frais effectuée par le distributeur permet de penser que le produit, compte tenu de tous les frais, peut raisonnablement répondre aux besoins des clients. | ☐ C’est vrai. |  |
| Les frais facturés par des concurrents pour des produits similaires sont comparables. | ☐ C’est vrai. |  |